

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00536

Numéro SIREN : 895 340 560

Nom ou dénomination : 1T5C

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt 4193

1T5C

SARL au capital de 8 000 euros,
immatriculée au RCS de SAINT-BRIEUC sous le numéro 895 340 560,
dont le siège social est situé : 21 LE LANNOU 22970 PLOUMAGOAR

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 30 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 5 237,88 euros.

L'Assemblée générale décide tout d'abord d'apurer l'intégralité des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau », soit 4 164,93 euros.

Après apurement, le reliquat de résultat disponible ressort à 1 072,95 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter le reliquat de résultat, à hauteur de 800,00 euros, en dotation de l'intégralité de la réserve légale.

Suite à cette dotation, le reliquat de résultat disponible s'établit à 272,95 euros.

Enfin, l'Assemblée générale décide d'affecter le reliquat de résultat restant, soit 272,95 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 272,95 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant

Zone de signature



Certifié conforme

SARL 1T5C

Société à responsabilités limitées
au capital de 8 000 euros
Siège social : 21 LE LANNOU
22970 PLOUMAGOAR
895 340 560 RCS SAINT-BRIEUC

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifiés conformes,
LE GERANT

Certifiés conformes


1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SARL IT5C		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		21 LE LANNOU 22970 PLOUMAGOAR			
SIRET		8 9 5 3 4 0 5 6 0 0 0 0 1 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 10	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	Fonds commercial *	012	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040	315 510	042	315 510
	Total I (5)	044	315 510	048	315 510
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
			Autres* (3)	072	23 855
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	388	086	388
	Charges constatées d'avance*	092		094	
Total II	096	24 243	098	24 243	
Total général (I + II)	110	339 753	112	339 753	
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	8 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134	-4 165		
	Résultat de l'exercice	136	5 238		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140	3 250		
	Total I	142	12 323		
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	300 178		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 1 576)	172	27 252		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	327 430			
Total général (I + II + III)	180	339 753			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL IT5C

Néant *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					
	Production vendue	{	biens		215		214				
			services *		217		218				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée*						224				
	Subventions d'exploitation reçues						226				
	Autres produits						230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234				
	Variation de stocks (marchandises)*						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)					242	2 684			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243)					244				
	Rémunérations du personnel*						250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252				
	Dotations aux amortissements*						254				
	Dotations aux provisions						256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262				
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	2 684				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-2 684				
Produits financiers (III)		280	15 000			Charges financières (V)	294	4 078			
Produits exceptionnels (IV)						290					
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	3 000				
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306					
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	5 238				
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	5 238	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	750				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 dhoddecies)	991		Investissements outre-mer	344						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345									
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350	18 036	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)						641					
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)						990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	12 048
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370		372	12 048

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	315 510	482		484		486	315 510				
TOTAL		490	315 510	492		494		496	315 510				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise : <u>SARL IT5C</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	--	----------------------------------

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	250	602	3 000	604		606	3 250
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	250	682	3 000	684		686	3 250

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	5 902
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	5 902
Déficits de l'exercice	860	12 048
Total des déficits restant à reporter	870	17 950

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			380
N° du centre de gestion agréé					388
Montant de la TVA collectée					374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SARL IT5C		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
		Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	016
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

SIREN

8 9 5 3 4 0 5 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL IT5C

ADRESSE (voie)

21 LE LANNOU

CODE POSTAL

22970

VILLE

PLOUMAGOAR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LE BONNIEC Prénom(s) PIERRE-LOUIS
 Nom marital % de détention 95,0000 Nb de parts ou actions 475,00
 Naissance : Date 17/03/1991 N° Département 22 Commune PAIMPOL Pays France
 Adresse : N° 21 Voie LE LANNOU
 Code Postal 22970 Commune PLOUMAGOAR Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique	<input type="text" value="SCI"/>	Dénomination	<input type="text" value="LA LOGUIVIENNE"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="383549870"/>	% de détention	<input type="text" value="99,00"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text" value="ZI DE GUERLAN"/>		
	Code Postal <input type="text" value="22500"/>	Commune	<input type="text" value="PAIMPOL"/>	Pays	<input type="text" value="France"/>
Forme juridique	<input type="text" value="SCI"/>	Dénomination	<input type="text" value="VACHALENA"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="907821888"/>	% de détention	<input type="text" value="99,00"/>		
Adresse :	N° <input type="text" value="21"/>	Voie	<input type="text" value="LE LANNOU"/>		
	Code Postal <input type="text" value="22950"/>	Commune	<input type="text" value="PLOUMAGOAR"/>	Pays	<input type="text" value="France"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.